

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 04 août 2026, à 18h30,
en salle du Conseil Municipal (Mairie – 1^{er} étage).

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2026

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

1. Modification de la composition des commissions municipales permanentes
2. Modification de la composition des membres de la commission de contrôle des listes électorales (CCLE)
3. Modification des délégués de la ville dans les syndicats intercommunaux, mixtes et autres organismes extérieurs - Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA)
4. Renouvellement de la composition des membres du Conseil des Sages
5. Actualisation du tableau des effectifs

URBANISME – MOBILITES – ACCESSIBILITE – BATIMENTS – TRAVAUX

6. Cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée AD n°0015 à la Société CELLAND

DIVERS

7. Décisions prises par le Maire en vertu des pouvoirs délégués au titre de l'article L.2122-22 du CGCT (*Code Général des Collectivités Territoriales*)
8. Questions et informations diverses

Fait et publié à ONDRES, le 28 juillet 2026



Le Maire,
Patrick de CASANOVE.

